

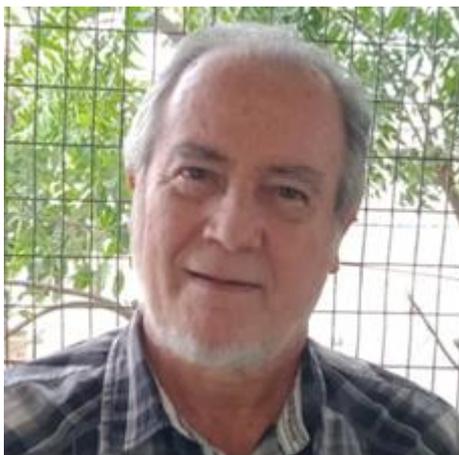
## **ÉQUATEUR - Changement de rattachement Juridique**

À la demande de la Délégation Provinciale de l'Équateur et de la Province de France, après avoir consulté par courrier électronique (*cf. lettre du Supérieur Générale SG 39-2020 du 3 août 2020*) les Supérieures de toutes les entités de la Compagnie de Marie, le 4 janvier 2021, le Père Luiz Augusto STEFANI, S.M.M., Supérieur Général, avec le consentement de son conseil (*cf. Montfortain Aujourd'hui*, nn. 162, 169) a érigé **l'Équateur en Délégation Générale**. Le changement entrera en vigueur le 6 janvier 2021.

-----

### **NOUVELLE ADMINISTRATION DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE L'ÉQUATEUR**

Le 4 janvier 2021, le Père Luiz Augusto STEFANI, SMM, Supérieur Général, avec le consentement de son Conseil, a nommé



#### **le Père José-María (Pepe) DE ORBE CLAVERA**

Supérieur de la Délégation Générale de l'Équateur  
pour un mandat de trois ans à partir du 6 janvier 2021.

Les conseillers sont :



**le Père Emanuel Bonewentura (Eman) NGATAM**



**le Père Héctor Jacinto PESÁNTEZ ATIENCIA**